

06.02.2026 – 07:00 Uhr

Le Palais fédéral accueillera la 2e session des personnes handicapées le 21 octobre 2026



Zurich (ots) -

Le 21 octobre 2026, le Palais fédéral accueillera la deuxième session des personnes handicapées. Organisé par Pro Infirmis dans le cadre du projet Forum22, et à l'invitation du Président du Conseil national Pierre-André Page, cet événement s'inscrit dans la continuité de la première session tenue en 2023. Il vise à renforcer durablement l'inclusivité et la représentation politique des personnes en situation de handicap en Suisse.

Le Président du Conseil national Pierre-André Page poursuit la tradition entamée en 2023 avec la première session des personnes handicapées. Cette année, il invite des représentant-e-s des personnes en situation de handicap à siéger sous la Coupole pour la deuxième session des personnes handicapées. "En tant que président du Conseil national, je me réjouis d'organiser cette session des personnes handicapées au Palais fédéral le 21 octobre 2026 et d'échanger sur les enjeux politiques avec les personnes concernées".

Pro Infirmis organise cette session dans le cadre de Forum22, un réseau qui met en relation et soutient les personnes en situation de handicap engagées politiquement en Suisse. "Notre objectif est que les personnes en situation de handicap puissent participer aux décisions politiques. Nous nous réjouissons donc de pouvoir mettre sur pied cet événement politique important" précise Felicitas Huggenberger, directrice de Pro Infirmis.

Une session en lien avec l'actualité politique

La session aura lieu durant une année 2026 riche sur le thème de l'inclusion. Pro Infirmis dévoilera cet été son "indice de l'inclusion 2026". Il s'agit de la seconde édition d'une étude représentative sur l'inclusion telle qu'elle est vécue par les personnes en situation de handicap. Au niveau politique, le Conseil fédéral annoncera dans quelques semaines son contre-projet à l'initiative pour l'inclusion, qui sera ensuite traité par le Parlement.

Une première édition aux effets politiques concrets

La première session des personnes handicapées s'est tenue le 24 mars 2023. Elle a réuni 44 personnes concernées, représentant symboliquement 22% des sièges du Conseil national - une proportion équivalente à celle des personnes en situation de handicap au sein de la population suisse. Cette session a permis de porter des revendications politiques concrètes, dont certaines ont été reprises et approuvées par l'Assemblée fédérale.

Modalités de participation

Les personnes en situation de handicap pourront déposer leur candidature prochainement sur le site internet de Pro Infirmis. Une élection en ligne permettra de sélectionner les 44 parlementaires de la session. La présidence de la session sera choisie parmi ces élus.

Contact:

Lionel Frei, Communication et Public Affairs Suisse romande,
lionel.frei@proinfirmis.ch, 079 472 71 42

Medieninhalte



Session des personnes handicapées 2023 au Palais fédéral à Berne. / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100000701 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000701/100938327> abgerufen werden.